

Réf: Dossier N° : 11508

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « UNILIGHT ELECTRIC ET INDUSTRIES DE COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé «U.E.I.CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA, ROUTE DE
BINGERVILLE, 05 BP 2849 ABIDJAN 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Février 2015, et enregistrés au CEPICI le 26 Février 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « UNILIGHT ELECTRIC ET INDUSTRIES DE COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé «U.E.I.CI ».

Objet: Distribution, vente, installations de matériels électriques, des luminaires de luxes, du matériels industriels, import export, tous travaux et divers.. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l' extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA, ROUTE DE BINGERVILLE, 05 BP 2849 ABIDJAN 05

GERANT: Monsieur DOUE GUY HERVE.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-4890 du 26/02/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1672 du 26/02/2015

Pour Avis

Le CEPICI

